



École
nationale
des
chartes

DISCOURS DE JEAN-MICHEL LENIAUD PRONONCÉ LORS DU COURS INAUGURAL DE CHRISTINE BÉNÉVENT

ÉCOLE DES CHARTES, LE 16 NOVEMBRE 2015

Aussi surprenant que cela puisse paraître, la chaire d'histoire du livre n'appartient pas au petit groupe des chaires de fondation de l'École. Son histoire en est longue et complexe.

Vallet de Viriville en avait souhaité la création en juin 1846 sous le titre « Classement des bibliothèques et des archives ». L'ordonnance fondatrice du 31 décembre de la même année ne donna pas suite à ce souhait. Viriville fut néanmoins choisi l'année suivante comme répétiteur. Il accéda au titre de professeur adjoint en 1854, puis de professeur de seconde classe en 1866. Pour autant qu'on puisse le savoir, les connaissances exigées au moment des examens restaient dans la limite de l'aménité. La seule question en matière de bibliographie entre 1848 et 1853, posée lors d'un oral de deuxième année, fut : « Qu'est-ce que le format d'un livre imprimé ? »

À la fin du Second Empire (1869), dans un contexte qui se marque par une forte rivalité entre la Bibliothèque impériale et les Archives et par l'intention de distinguer les spécificités de chacune des deux institutions, Anatole de Montaiglon (1824-1895), grand historien de l'art, se voit confier, sur proposition du conseil de perfectionnement de l'École que préside alors Natalis de Wailly, la succession de Viriville sous l'intitulé suivant : « Bibliographie et classement des bibliothèques et des archives ». Il enseignera les questions touchant aux bibliothèques en première année et celles relatives aux archives en deuxième année.

À cette époque, le métier de conservateur des bibliothèques semble peu prisé par les chartistes : Mme Verzeznassi¹, dans son étude sur l'histoire du livre à l'École, en compte 15 sur 222. Pourtant, l'antiquariat en matière de livres anciens semble faire intimement partie de la personnalité chartiste si on en juge par certains témoignages comme celui d'Anatole France. C'est en raison de ce déficit qu'est créé, le 23 août 1879, un examen professionnel pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire. L'École est chargée d'y préparer.

En 1890, Montaiglon se voit affecter l'aide de Julien Havet (1853-1893). Le jeune chartiste est issu d'un milieu exceptionnel : son père, qui vient de mourir, est Ernest Havet (1813-1889), ancien professeur de littérature à l'École polytechnique). Son frère aîné, Louis Havet (1849-1925), éminent latiniste, est professeur au Collège de France, membre du comité central de la Ligue des droits de l'homme et ardemment dreyfusard. Son beau-père,

*Membre du campus
Condorcet Paris-Aubervilliers
et de la ComUE
Paris Sciences et Lettres*

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
19, rue de la Sorbonne
F-75005 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00
communication@
enc.sorbonne.fr
www.enc-sorbonne.fr

¹ Coralie VERZEZNASSI. *Histoire de la formation du bibliothécaire : la chaire de bibliographie à l'École des chartes 1821-1932*, sous la direction de Raphaële Mouren. ENSSIB. Mémoire d'étude janvier 2010

Thomas-Alban de Saint-Georges, a été régent de la Banque de France. La mort prématurée de Julien Havet en 1893 laisse Montaiglon poursuivre seul son enseignement jusqu'à ce que lui-même décède en 1895.

Le contexte des premières années du XX^e siècle est marqué par le souci de développer les bibliothèques publiques dans le but de répondre aux besoins de l'Instruction publique tels qu'ils avaient été caractérisés par Jules Ferry et Paul Bert : la salle ovale construite par Jean-Louis Pascal à l'instigation de Léopold Delisle donne un exemple parmi d'autres de ce projet éducatif et culturel. En 1906 est créée l'association des bibliothécaires français par Eugène Morel (1869-1934) et par Charles Sustran (184-1951), apôtre de la classification décimale, du prêt et de l'accès libre aux rayonnages. Charles Mortet (1852-1927), successeur de Montaiglon à la chaire de « Bibliographie et service des bibliothèques », en est élu président.

Comme Havet, Mortet est issu d'une famille exceptionnelle : son frère cadet Victor (1855-1914) est chartiste lui aussi. Et surtout, il est entré par son mariage dans la grande famille des Passy, parmi lesquels, entre autres, son beau-père, le pacifiste Frédéric Passy (1822-1912), titulaire en 1901 du premier prix Nobel de la paix et le cousin germain de ce dernier, Louis Passy (1930-1913), chartiste de la promotion d'entrée 1849, secrétaire d'État aux finances pendant la République des ducs et secrétaire perpétuel de l'Académie d'agriculture.

En 1895, lors de l'élection de Mortet à l'École, l'intitulé de la chaire avait distingué pour la première fois les archives et les bibliothèques. Désormais, l'archivistique vivra un destin séparé pendant une quarantaine d'années.

Charles Mortet sera le premier à intituler « Histoire du livre » une partie de son cours ; il l'avait articulée en cinq parties, chronologiques : manuscrits, incunables, XVI^e-XVIII^e siècles, XIX^e siècles, reliure. Mais l'ensemble était clairement orienté sur le programme du CAFB tel qu'il avait été défini en 1893 et confié à la responsabilité de l'École. Il est bientôt aidé par René Poupardin (1874-1927), secrétaire de l'École. Il lui cède la place en 1912. À la mort de Mortet en 1923, viendront Camille Coudere (1860-1933) et, en 1933, Charles Samaran (1879-1982) à nouveau sur une chaire de bibliographie et archives de l'histoire de France. De même, Pierre Marot (1900-1992) en 1941.

Après 1923, affirme Coralie Verzeznassi dans son remarquable diplôme de conservateur de l'Enssib, *Histoire de la formation du bibliothécaire : la chaire de bibliographie à l'École des chartes 1821-1932*, l'École n'aurait pas su s'adapter aux exigences professionnelles de la conservation des bibliothèques. On l'aurait volontiers crue si sa propre étude ne s'était pas arrêtée à l'année 1923, date du décès de Mortet, se dispensant ainsi d'apporter des justificatifs à ces dires.

Depuis cette date, un siècle s'est quasiment écoulé. Au cours de cette période, les chartistes et l'École se sont bien gardés de tomber dans l'opposition facile et stérile de la conservation patrimoniale et de la lecture publique. Les

exemples abondent : à la fin de l'Entre-deux guerres, le bibliothécaire Henri Vendel (1892-1949) reprend, dans le département de la Marne, l'idée du bibliobus dont Henri Filipacchi avait été plus ou moins l'auteur. Ainsi naîtrait le concept de bibliothèque départementale de prêt. Il fallut attendre le ministère de Jack Lang pour que s'affirmât définitivement le projet d'en installer une dans chaque département : comme conservateur régional des monuments historiques en Rhône-Alpes, je laissais, en 1983, à mon successeur Marc Botlan, de la même promotion que la mienne, le soin de poursuivre la construction de six d'entre elles. C'est dire si le pays était loin d'être équipé.

Il faudrait évidemment citer l'immense personnalité d'Henri-Jean Martin, véritable fondateur de la discipline de l'histoire du livre mais aussi père du plus grand projet de bibliothèque de lecture publique avant la BPI, la bibliothèque municipale de la Part-Dieu, soit un programme de 27 000 m².

C'est sur l'arrière-plan des avancées scientifiques et des nécessités du service public de la culture que va se construire, Madame, votre enseignement. En n'en négligeant aucun des attendus, vous confirmerez la place des anciens élèves de l'École dans un domaine complexe, porteur à la fois des valeurs des anciens Mauristes et de l'*Encyclopédie*, de la science patrimoniale et de l'action éducative et culturelle.